

SUCCÈS DE LA GRÈVE DU 13 JANVIER

les AED veulent la satisfaction de l'ensemble de leurs revendications

Le 13 janvier, des milliers de vies scolaires étaient en grève à 100% dans les collèges et les lycées, signe d'une exaspération sans précédent face aux conditions de travail de plus en plus dégradées et l'absence de réponses à leurs revendications. Le succès de la mobilisation démontre la détermination des personnels de vie scolaire qui doivent maintenant être entendus.

Depuis 2 ans, les AED sont en première ligne pour la mise en œuvre des 51 différents protocoles sanitaires qui se sont enchaînés. Charge à eux de s'adapter, d'assumer de plus en plus de missions, souvent dans des équipes réduites par l'absence de remplacements. Et tout cela sans aucune reconnaissance salariale, ni recrutement suffisant. Les AED sont épuisés, à bout, en colère.



LA CASQUETTE DE L'AED

Le ministre Blanquer a déclaré recruter 1500 AED « d'ici la fin de l'année ». Cela est bien loin de faire le compte au regard des services sinistrés. Ce serait le nombre d'AED supplémentaires qu'il faudrait immédiatement, par département et sur des postes pérennes.

FO appelle les AED et les AESH après le succès des différentes mobilisations à se saisir de la journée de grève interprofessionnelle unitaire du jeudi 27 janvier, pour les

salaires, pour les postes à l'École et dans tous les services publics, aux côtés des salariés du privé, et des autres agents de la Fonction publique également victimes des mesures gouvernementales notamment en matière de salaire et de statut.

Le SNFOLC et la FNEC FP-FO appellent plus que jamais les personnels à se réunir et à lister leurs revendications. Elles soutiennent toutes les initiatives décidées par les AG.



LES AED APPELLENT À LA GRÈVE LES 20 JANVIER ET 27 JANVIER LE SNFOLC LES SOUTIENT POUR OBTENIR :

- ▶ la prolongation au-delà des 6 ans des contrats avec intégration dans le statut de la Fonction publique pour ceux qui le souhaitent
- ▶ l'augmentation des salaires,
- ▶ le recrutement massif d'AED,
- ▶ le respect de leurs missions
- ▶ le versement de la prime REP/REP+,
- ▶ l'arrêt de la mise en place de la préprofessionnalisation des AED, en lieu et place d'un vrai statut d'étudiant surveillant qui leur permettrait de suivre leurs études et de les réussir,
- ▶ la garantie de réemploi, un temps plein de 28 heures hebdomadaires payé 100%, 32 heures pour ceux qui font de l'internat, l'augmentation du nombre de postes d'AED.